

# Revendications CFE-CGC pour la première réunion NAO\* 2023

\* Négociation Annuelle Obligatoire

Réconcilions la Performance et le Bien Être au Travail

## AJUSTEMENT DES DISPARITÉS TAM/CADRES

La Nouvelle Convention Collective de la Métallurgie (N2CM) lisse la frontière des emplois OETAM/CADRES.

Pour mieux préparer l'adaptation à la N2CM la **CFE-CGC** demande :

- une prime sur l'atteinte des objectifs à travers une Rémunération Variable Individuelle pour les OETAM
- une véritable Augmentation Générale pour les I&C

## UN POUVOIR D'ACHAT RÉÉQUILIBRÉ

Pour qu'une inflation galopante n'entraîne pas un effondrement du pouvoir d'achat des personnels, la **CFE-CGC** demande :

- Une revalorisation significative des salaires par le biais d'une NAO prenant en compte la réalité de l'économie,
- Une revalorisation des différentes indemnités et primes (télétravail, mobilités, plafonds de frais de missions...),
- Une application exemplaire de la Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat (PEPA) pour les salariés (incitation fiscale jusqu'à 6000€),
- Une clause de revoyure pour garantir un pouvoir d'achat aux personnels en corrélation avec les variations significatives de l'inflation.



## RESTER ATTRACTIFS ET MAINTENIR LES COMPÉTENCES

Pour valoriser les personnels, la **CFE-CGC** demande :

- Un accès facilité et une meilleure reconnaissance des filières experts/spécialistes,
- L'augmentation des seuils des évolutions professionnelles et des changements de niveaux non automatiques,
- La transparence sur l'utilisation et distribution de la NAO. Pour mémoire, une NAO fixée par d'autres à 3,8%, se traduit par un maximum de 2,2% à la main des managers, 1,6% restent inaccessibles à la grande majorité des personnels. Rabotage, distribution opaque, prérogatives RH.

... Bref les salariés ont du mal à comprendre...

